

Courrier : où sont passés les anciens?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

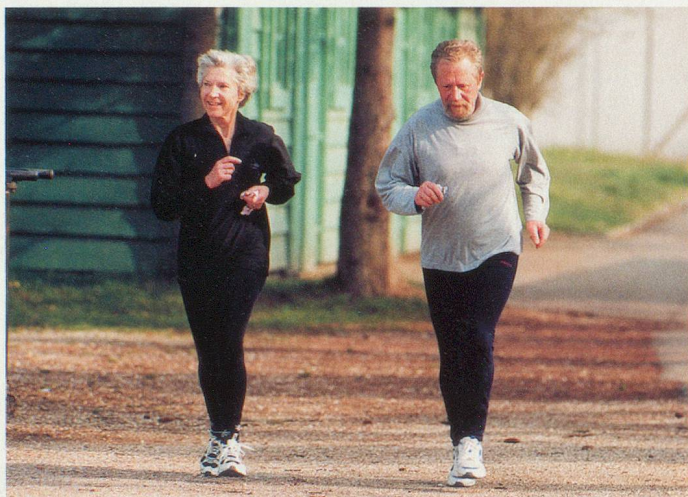
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Où sont passés les anciens ?

Les femmes se doivent de rester sexy et les hommes d'être sportifs.
La génération actuelle des 65-75 ans n'a plus de vieillesse: on la lui a volée.



Où sont passés les vieux d'antan ?

Où sont les vieux? Disparus! Pourquoi? Parce que les vieux, dans une société matérialiste, sont usés, décrépits, bons à jeter. Il faut rester jeune éternellement. Le D^r Faust se charge de vous apporter tous ses artifices pour dire non au vieillissement (...)

La réalité, c'est que la mort est toujours là, qu'elle n'a pas été vaincue. La réalité, c'est que la vie a une durée limitée. Quel sens donnons-nous à cette vie? Comment voyons-nous la

mort? Comment nous y préparons-nous? Ces questions sont de plus en plus souvent occultées au profit de la poursuite illusoire de la jeunesse éternelle (...)

On parle souvent de «jeunesse volée» pour ces enfants, accaparés trop tôt par des responsabilités d'adultes. Il faut désormais aussi parler de «vieillesse volée», pour cette génération d'adultes usés, auxquels les clichés sociaux interdisent de devenir des anciens, d'entrer dans ce 3^e âge différent des autres et d'y accomplir un cheminement riche et essentiel pour l'évolution de l'âme. Mais qui parle encore d'âme aujourd'hui?

Olivier Clerc, Chêne-Bourg

Les caisses maladie

Ne craignez-vous pas que l'article de M. Métrailler (N° 9) soit quelque peu

«endormeur» sur le plan des résultats financiers, en particulier en ce qui concerne le placement des avoirs? Selon la LAMal, il semble bien que la dénomination exacte des caisses maladie soit: «Caisse assurance maladie obligatoire, sociale et mutuelle, sans but lucratif, agréée officiellement.» En fait, il s'agit bien d'une fonction publique, gérant des fonds publics... reçus en dépôt. Normalement, donc, ces dépôts doivent être placés avec l'accord obligatoire et statutaire des déposants et doivent être connus du public de manière détaillée, caisse par caisse. A quand la vérité?

Pierre Eberlin, Genève

A propos d'Expo.02

Si votre propos était de décourager les lecteurs de *Généralions* d'aller visiter cette exposition, vous aurez certainement réussi. Votre point de vue personnel n'engage évidemment que vous, mais je pense qu'il eût été préférable de ne rien écrire, plutôt que de dénigrer systématiquement l'artéplage de Bienne. A chacun d'y aller lui-même, sans préjugé et de se faire sa propre opinion. Qu'en pensez-vous?

Lucien Perret, Adliswil

Réponse: Depuis le premier numéro de l'année, nous avons présenté Expo.02, avec un supplément au

mois de mai. Dès lors, il était normal que nous ayons un regard critique sur cette manifestation qui n'a d'ailleurs pas fait l'unanimité. Nous publions les meilleures souvenirs d'Expo.02 en fin de journal, preuve que nous ne sommes pas négatifs.

Retard inadmissible

Copie d'une lettre adressée à M^{me} Ruth Dreifuss.

Madame la Conseillère fédérale, je suis retraité AVS de 72 ans. Ma rente se monte à Fr. 2060.- par mois. La caisse à laquelle j'appartiens verse le montant auquel j'ai droit entre le 7 et le 10 du mois suivant. Je trouve ce retard dans le versement de nos rentes inadmissible. Nous avons aussi des échéances, que nous devons respecter chaque fin de mois: le loyer, l'assurance maladie, les impôts, l'électricité, etc. La loi ou l'ordonnance qui régit ce genre d'anomalie peut et doit être modifiée. En espérant que ce changement, mineur pour vous et capital pour nous, intervienne rapidement, je vous présente, Madame la Conseillère fédérale, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Berset, Fribourg

D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Un article vous a fait réagir, écrivez à l'adresse suivante:

Généralions, CP 2633, 1002 Lausanne

Sur notre site Internet: www.magazinegenerations.ch